



Tabagisme et arrêt du tabac en 2017

Aurélie Lermenier-Jeannet, OFDT



Mars 2018

Les ventes de tabac chez les buralistes à leur plus bas niveau en volume	2
Les achats transfrontaliers ne progressent pas	4
Les ventes de traitements pour l'arrêt du tabac continuent de croître	7
Le recours au dispositif Tabac info service augmente fortement, renforcé par la 2 ^e édition de #MoisSansTabac	9
Conclusion	10
Repères méthodologiques	11

Le 13^{ème} bilan annuel du tableau de bord tabac¹ permet, comme les précédents, de donner une vue synthétique de l'évolution au cours de l'année écoulée des principaux indicateurs liés aux ventes de tabac, à la prise en charge des fumeurs et aux actions de prévention et d'information, éléments qui sont détaillés dans des tableaux de bord mensuels. Il reprend aussi des données issues d'autres sources, sur les prévalences d'usage et la cigarette électronique.

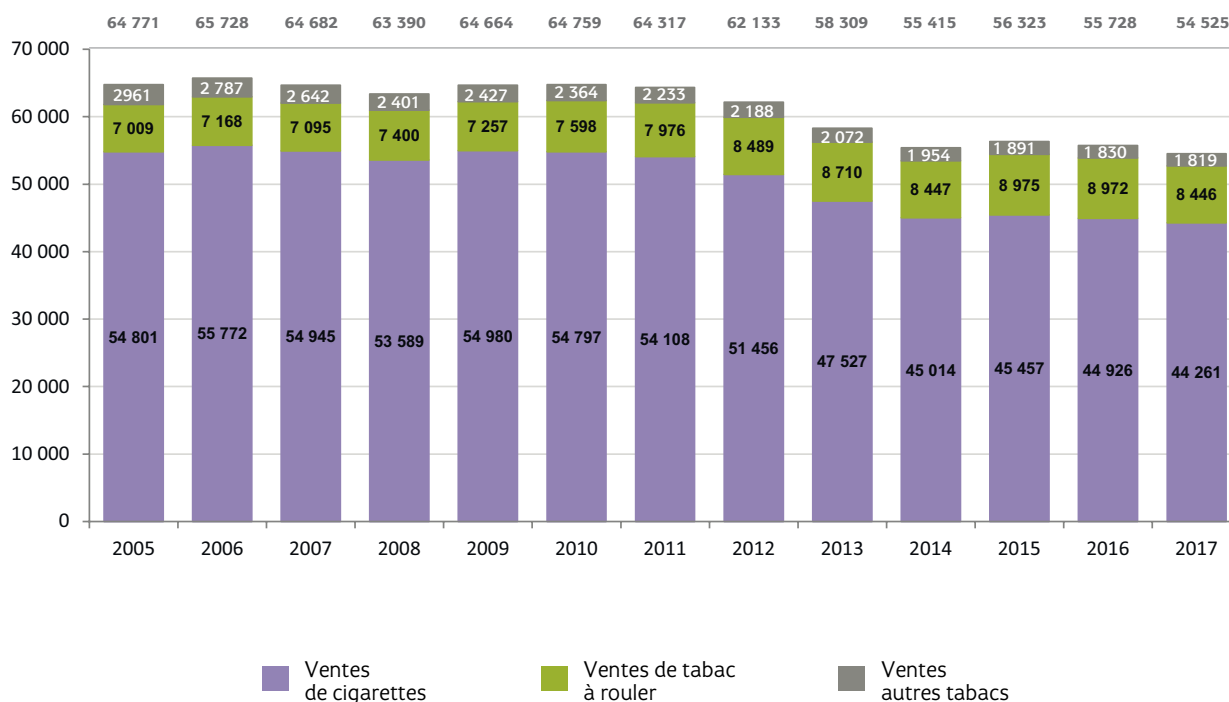
L'année 2017 a été marquée par le passage au paquet neutre standardisé (PNS), mesure emblématique du Programme national de réduction du tabagisme (PNRT) : depuis le 1^{er} janvier de cette année, tous les paquets vendus par les buralistes français ont pris la même apparence uniforme. L'objectif, qui se mesurera sur le long terme, est de renforcer la dénormalisation du tabac auprès des adolescents, afin d'éviter qu'ils n'entrent dans cette consommation. Autre temps fort, l'opération #MoisSansTabac a été conduite pour la seconde fois en novembre 2017. Enfin, plusieurs augmentations de prix ont eu lieu (en février 2017 sur le tabac à rouler et en novembre sur certaines marques de cigarettes et de tabac à rouler) ou ont été annoncées. Le gouvernement souhaite en effet faire passer le prix du paquet de 20 cigarettes à 10 euros en 2020, par une évolution progressive de la fiscalité, avec une première hausse d'un peu moins d'un euro en moyenne dès le 1^{er} mars 2018.

LES VENTES DE TABAC CHEZ LES BURALISTES À LEUR PLUS BAS NIVEAU EN VOLUME

En 2017, les ventes de tabac dans le réseau buraliste de France métropolitaine s'établissent à 54 525 tonnes², soit une baisse de 2,2 % par rapport à 2016 (graphique 1). L'année ayant compté deux jours de livraison en moins, le recul atteint 1,4 % à jours constants, comme en 2016.

Les ventes de cigarettes, qui représentent environ 80 % du marché officiel, diminuent de 1,5 % par rapport à 2016 (- 0,7 % à jours constants), atteignant un peu plus de 44 000 tonnes (graphique 2).

Graphique 1. Ventes totales de tabac (en tonnes) et répartition entre cigarettes, tabac à rouler et autres tabacs (source : DGDDI)

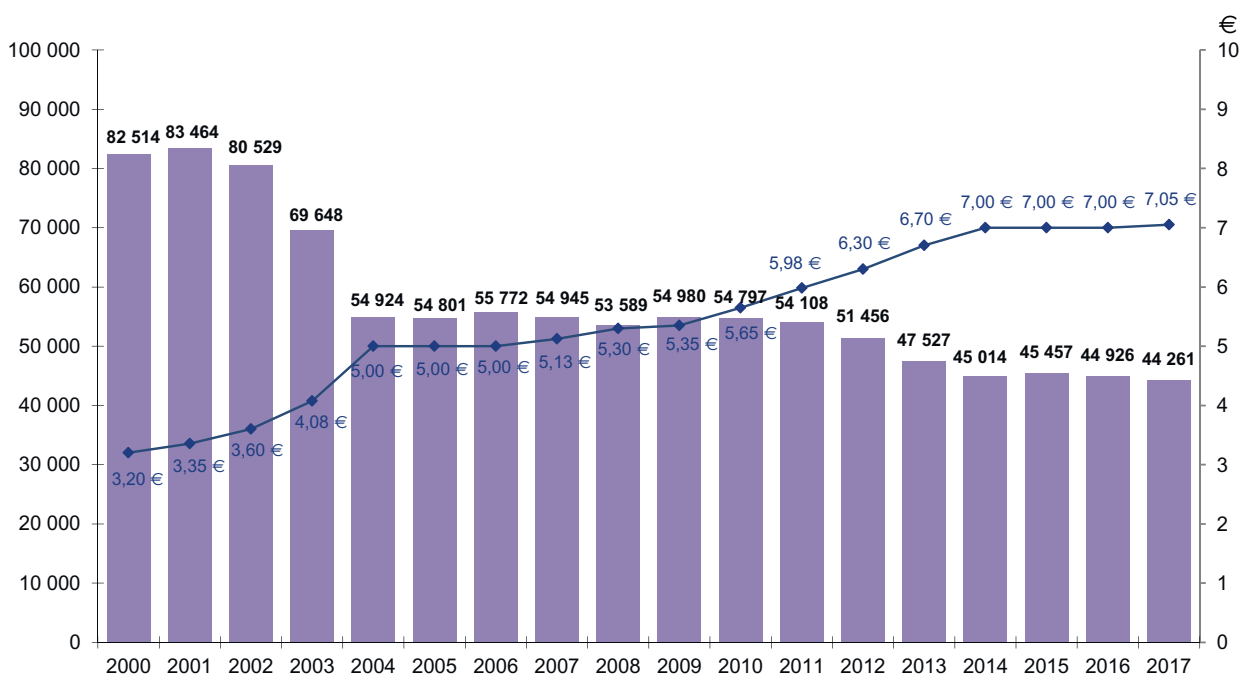


1. Voir la présentation du Tableau de bord tabac en fin de document.

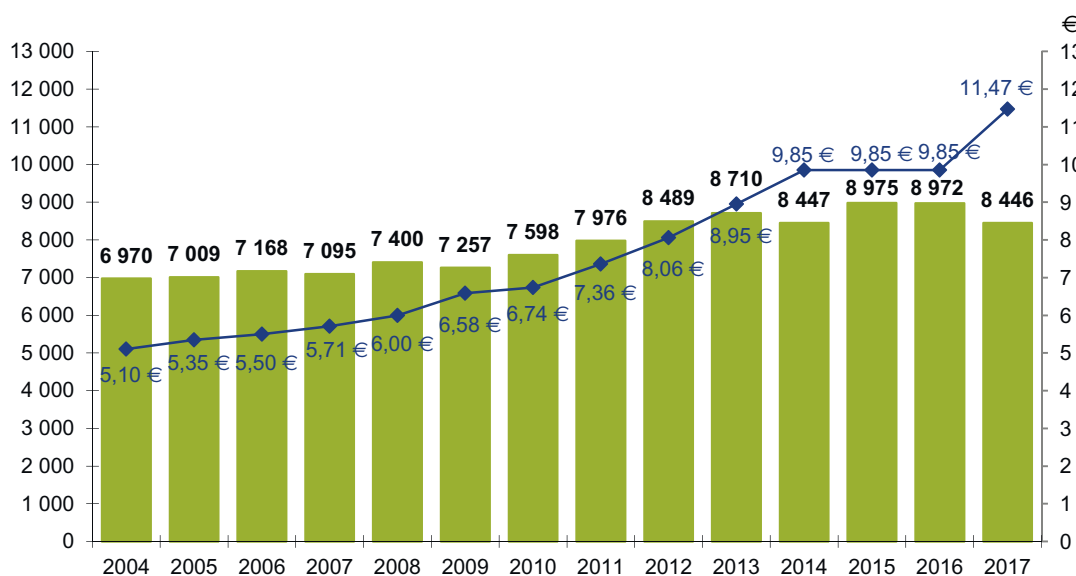
2. Le poids moyen en tabac d'une cigarette manufacturée retenu ici est d'un gramme, ce qui est probablement surestimé. Toutefois, l'OFDT a choisi de se conformer à l'équivalence proposée par Logista France, pour être en cohérence avec le producteur des données. Un poids de 0,8 gramme serait sans doute plus proche de la réalité, ce qui aboutirait à un volume de 35 409 tonnes de cigarettes sur un total de 45 674 tonnes (contre 35 941 tonnes sur un total de 46 743 tonnes en 2016).

Avec 8 446 tonnes, les ventes de tabac à rouler sont en très nette baisse en 2017 (- 5,1 % à jours constants), retrouvant le volume vendu par les buralistes français en 2014 (graphique 3). Depuis 2010, c'est seulement la deuxième fois que ce volume diminue (la baisse étant plus importante qu'en 2014) et c'est surtout la première fois que la part de marché recule aussi : 15,5 % contre 16,1 % en 2016. Cette évolution est à mettre au crédit de la hausse de prix opérée sur le tabac à rouler en février (+ 15 %, portant à 11,60 € le prix du paquet le plus vendu contre 9,85 € auparavant) alors que le prix des cigarettes restait stable voire en léger recul pour les moins chères. Les augmentations qui ont eu lieu en novembre³ sur les deux types de tabac ne modifient guère ce constat.

Graphique 2. Ventes de cigarettes (en millions d'unités) et prix annuel moyen du paquet de cigarettes de la marque la plus vendue (source : DGDDI)



Graphique 3. Ventes annuelles de tabac à rouler (en tonnes) et prix annuel moyen du paquet de tabac à rouler de la marque la plus vendue (source : DGDDI)



Note : La marque de tabac à rouler correspondant à celle effectivement la plus vendue en France, qui sert de référence, a changé en 2010. La comparaison des prix entre 2009 et 2010 s'avère donc délicate car la nouvelle marque est un peu moins chère que la précédente.

3. Pour les cigarettes de la marque la plus vendue, 30 centimes en plus et 40 centimes pour le paquet le moins cher ; le prix de la blague de tabac à rouler la plus vendue a augmenté de seulement 10 centimes.

Bien que toujours meilleur marché⁴, le tabac à rouler apparaît moins attractif économiquement pour certains fumeurs qui reportaient jusque-là une partie de leur consommation sur ce produit et l'ont probablement moins fait en 2017.

En chiffres absolus, les ventes des autres types de tabac (cigares, cigarillos, tabac à pipe, tabac à priser et à mâcher, etc.) enregistrent une baisse en 2017 (- 0,6 %), qui s'annule à jours constants. Cette évolution tranche nettement avec la baisse continue observée depuis 2010 (- 22,6 % sur la période 2010-2016).

Entre 2005 et 2011, le niveau global des ventes de tabac par les buralistes français était resté relativement stable, les prix n'ayant que faiblement augmenté. Une nette tendance à la baisse s'était ensuite amorcée jusqu'en 2014, largement due aux cigarettes, en raison des hausses successives de leur prix, porté à 7 euros à cette date pour le paquet de la marque la plus vendue. Le maintien de ce prix au même niveau depuis 2014 s'est accompagné logiquement d'une stabilisation globale des ventes officielles de cigarettes. L'année 2017 réamorçe timidement le mouvement de baisse avec une augmentation de prix en novembre et l'annonce d'une autre hausse, plus importante (0,94 euro en moyenne), en mars 2018. Dans le cas du tabac à rouler, à la faveur d'une réduction des écarts de prix au gramme avec les cigarettes, les ventes se stabilisent sur la période 2014-2017.

Alors qu'il avait diminué en 2016 en raison du recul des ventes dans le réseau buraliste français, le chiffre d'affaires global du tabac est resté relativement stable en 2017 grâce à la hausse de la fiscalité sur le tabac à rouler. Il s'élève à 18,06 milliards d'euros, contre 18,0 en 2016. Pour les seules cigarettes, il atteint 15,01 milliards d'euros contre 15,2 milliards en 2016.

LES ACHATS TRANSFRONTALIERS NE PROGRESSED PAS

Les augmentations des prix du tabac pratiquées en France se sont parfois traduites dans le passé par un accroissement des achats dans les pays limitrophes (plus ou moins facilités par les frontières géographiques naturelles), où les prix sont plus bas.

Sept fumeurs sur dix s'approvisionnent exclusivement ou quasi exclusivement (à une ou deux exceptions près durant l'année précédant l'enquête) auprès d'un buraliste ou d'un revendeur autorisé⁵. À l'inverse, un fumeur sur cinq achète toujours, presque toujours ou souvent dans un commerce à l'étranger. Parmi les adolescents, l'achat chez un buraliste, bien qu'interdit aux mineurs, reste aussi très majoritaire : 94 % des jeunes fumeurs quotidiens de 17 ans déclarent acheter « régulièrement » leurs cigarettes dans un bureau de tabac, mais 48 % disent s'être déjà approvisionné à l'étranger⁶.

Pour mieux cerner les variations des achats de tabac dans les pays limitrophes entre 2016 et 2017, il est possible d'observer l'évolution des ventes dans les zones françaises frontalières. Si celle-ci est inférieure à la tendance nationale, un accroissement des achats transfrontaliers est fort probable. L'inverse - un rythme d'évolution supérieur dans les zones frontalières - indique plutôt un retour des acheteurs vers le réseau des buralistes français.

En 2017, les ventes de cigarettes reculent dans l'ensemble des zones frontalières, hormis les départements limitrophes de la Belgique (+ 0,3 %). Plus précisément, les départements proches de l'Allemagne connaissent une baisse plus faible qu'au niveau national (- 0,9 %) alors qu'elle est supérieure dans ceux frontalières du Luxembourg, d'Andorre et de l'Espagne (respectivement - 2,9 %, - 2,5 % et - 2,2 %). Les départements partageant une frontière avec la Suisse ou l'Italie se situent plus ou moins dans la moyenne nationale (respectivement - 1,7 % et - 1,9 %). La progression des ventes de cigarettes dans l'extrême nord de la France alors qu'elles ont nettement diminué dans certains départements situés plus à l'est s'explique probablement en grande partie par la hausse de prix qui a eu lieu au 1^{er} trimestre 2017 en Belgique⁷, alors que les prix n'ont quasiment pas évolué au Luxembourg⁸.

4. À titre de comparaison, un gramme de tabac en cigarette coûte au minimum 31,8 centimes d'euros (pour le paquet le moins cher, à 6,36 € en moyenne en 2017) contre 28,7 centimes pour le tabac à rouler de la marque la plus vendue.

5. Selon l'enquête ATLAS (« Approvisionnement en tabac : lieux d'achat sollicités par les fumeurs français »), menée par l'OFDT à l'initiative de la Direction générale des douanes et des douanes indirects (DGDDI) et de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) auprès de 2 576 fumeurs de cigarettes et de tabac à rouler français, en octobre-novembre 2016 (résultats non publiés).

6. Le Nézet O. et al. (à paraître), « Les comportements tabagiques à la fin de l'adolescence - Enquête ESCAPAD 2017 », Bulletin épidémiologique hebdomadaire.

7. Selon le site « [Le Monde du tabac](#) », en mars 2017, 30 centimes de plus pour certains paquets de cigarettes et 20 euros de plus sur le prix du kilo de tabac (hausse rendue moins perceptible pour les fumeurs par une baisse du grammage des pots pour un prix à peine plus élevé).

8. Toujours selon le site « [Le Monde du tabac](#) », en février 2017, le prix du paquet de cigarettes a renchéri de 6 centimes et celui de la blague de 50 grammes de tabac à rouler de 50 centimes (quand dans le même temps, les prix du tabac à rouler en France augmentaient nettement plus).

Quant aux ventes de tabac à rouler, elles reculent plus fortement qu'au niveau national dans les départements limitrophes de l'Allemagne (- 10,6 %) et du Luxembourg (- 9,7 %) mais moins pour ceux frontaliers de l'Italie (- 4,4 %) et de la Belgique (- 5,0 %). Pourtant, les prix ne paraissent pas avoir augmenté dans les pays frontaliers, hormis une légère hausse en Allemagne (+ 0,7 % du prix moyen pondéré).

Ces chiffres semblent indiquer que les achats transfrontaliers n'ont probablement pas augmenté en 2017, et ont même reculé dans le nord de la France. Ils ne semblent donc pas constituer l'origine du recul des ventes officielles sur le territoire français.

Le marché de l'e-cigarette se structure autour d'un petit noyau de vapoteurs réguliers

Fin 2017, selon le référencement de la revue PGVG Magazine (numéro 23 de janvier/février 2018), destinée aux professionnels et aux usagers, le nombre de boutiques spécialisées s'établit à 2 614, soit environ 5 % de plus qu'en 2016. Dans le détail, il y a eu 310 ouvertures de nouvelles enseignes (contre 229 en 2016 et 400 en 2015) et 189 fermetures (contre 400 en 2016 et 677 en 2015). Après avoir connu plusieurs années de croissance exponentielle, le marché de la cigarette électronique semble donc plus ou moins se stabiliser depuis 2015, mais il reste difficile de cerner l'ensemble des ventes⁹ puisque des marques sont commercialisées uniquement au sein du réseau buraliste (notamment celles initiées ou rachetées par les industriels du tabac) et l'offre s'avère importante sur Internet, particulièrement pour les e-liquides.

Concernant les prévalences d'usage, d'après les résultats du Baromètre santé 2016, la cigarette électronique est utilisée par 3,3 % des Français âgés de 15 à 75 ans, dont 2,5 % quotidiennement (3,0 % des hommes et 1,9 % des femmes). Ces proportions sont en diminution par rapport au Baromètre santé 2014, lequel dénombrait respectivement 5,9 % et 2,9 % de vapoteurs. En revanche, la part des usagers quotidiens au sein des vapoteurs actuels a progressé depuis 2014, passant de la moitié aux trois quarts. Six vapoteurs quotidiens sur dix sont aussi fumeurs de tabac (58,8 %) contre trois sur quatre en 2014, au profit des anciens fumeurs (41,2 % contre 23,1 %). Ces données tendent à accréditer le rôle d'outil de sevrage (efficace) de l'e-cigarette pour un certain nombre de fumeurs, les nouveaux expérimentateurs du produit devenant rares.

Parmi les adolescents, 52,4 % des jeunes de 17 ans interrogés dans l'enquête ESCAPAD 2017 déclarent avoir déjà utilisé une e-cigarette au cours de leur vie (56,5 % des garçons et 48,1 % des filles), soit à peine moins qu'en 2014 (53,3 %). Mais l'usage de la cigarette électronique demeure essentiellement occasionnel : 34,9 % des expérimentateurs se sont contentés d'une seule consommation et le vapotage dans le mois ou quotidien concerne moins d'adolescents qu'en 2014 (respectivement 16,8 % contre 22,1 % et 1,9 % contre 2,5 %). La proximité des usages d'e-cigarette et de tabac se révèle importante : seuls 4,0 % des expérimentateurs d'e-cigarette disent n'avoir jamais essayé de fumer du tabac et la très grande majorité des vapoteurs quotidiens se déclarent également fumeurs quotidiens de cigarettes (68,3 %).



Un point sur les prévalences d'usage

Sur le plan des consommations des jeunes, les résultats de l'enquête ESCAPAD menée en mars 2017 font apparaître une forte baisse du tabagisme parmi les adolescents de 17 ans entre 2014 et 2017. Ils sont 59,0 % à avoir expérimenté le tabac et 25,1 % à en consommer quotidiennement¹⁰, contre respectivement 68,4 % et 32,4 % en 2014, lors de la dernière enquête. Bien que ces niveaux restent élevés au regard de ceux observés parmi les jeunes des pays occidentaux et notamment anglo-saxons¹¹, ils constituent le plus bas niveau de tabagisme enregistré au sein de cette population depuis 2000. La baisse de la consommation quotidienne entre 2014 et 2017 est d'autant plus remarquable qu'elle intervient après une période de hausse entre 2008 et 2014 (graphique 4).

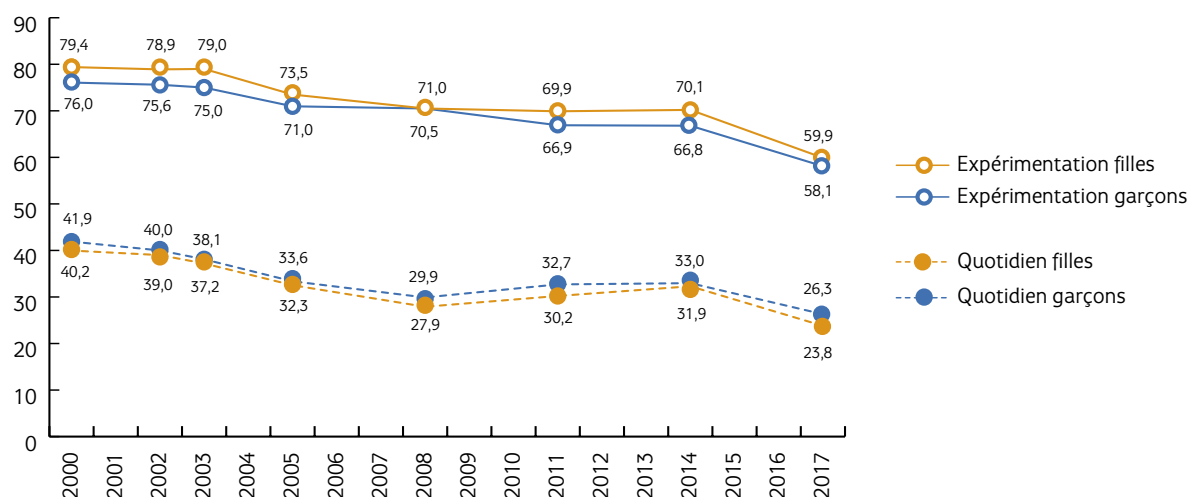
9. Très peu de données sont actuellement disponibles sur le marché des e-cigarettes ou des e-liquides, en raison notamment de la multiplicité des acteurs (buralistes, boutiques spécialisées, autres commerces, Internet...) et de l'absence de système d'observation centralisé et unique.

10. Spilka S. et al. (2018), « Les drogues à 17 ans : analyse de l'enquête ESCAPAD 2017 », Tendances, OFDT, n° 123, 8 p.

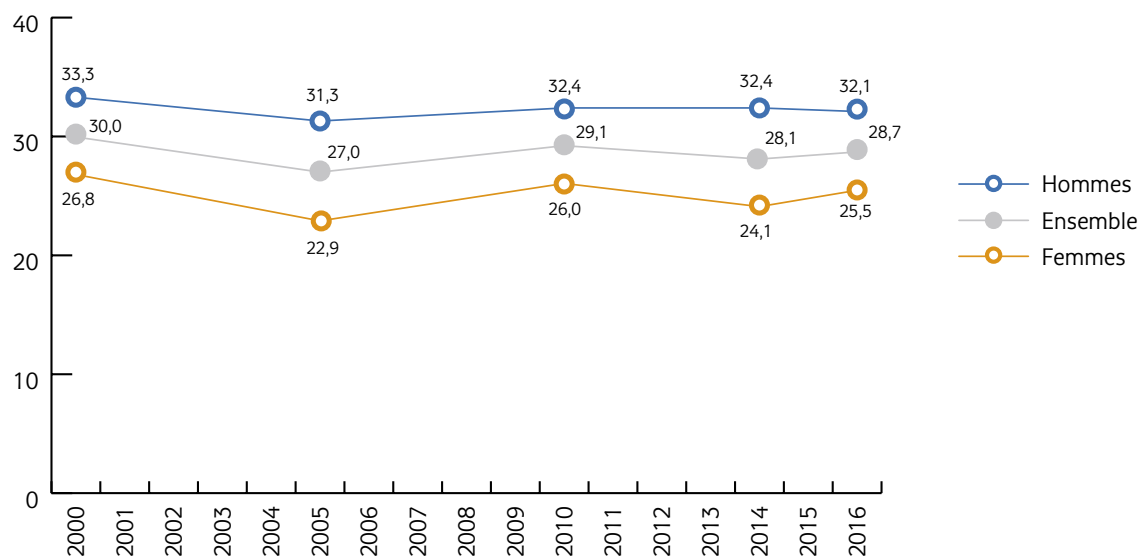
11. Plusieurs exemples : en Australie, en 2014, 61 % des jeunes de 17 ans déclaraient n'avoir jamais fumé de tabac et 12 % avoir fumé durant la semaine précédant l'enquête (voir p.17 de ce rapport). En Angleterre, selon l'enquête "Smoking, drinking and drug use among young people in England", en 2016, 36 % des jeunes de 15 ans avaient déjà essayé la cigarette et seulement 7 % fumaient au moins une cigarette par semaine. Au Canada, selon l'Enquête ETJ 2012-2013, 57 % des élèves de 12^e année (équivalent de la Terminale en France) n'avaient jamais fumé et 5 % étaient des fumeurs quotidiens.

Parmi les adultes en revanche, le Baromètre santé 2016 concluait à une stabilité du tabagisme depuis 2010¹², et ce aussi bien parmi les hommes que parmi les femmes (graphique 5). L'édition 2017, qui bénéficie d'un échantillon plus vaste et dont les résultats seront publiés au printemps 2018, permettra de confirmer ou non ce constat.

Graphique 4. Évolution des prévalences d'usage de tabac parmi les adolescents de 17 ans, selon le sexe (source : enquêtes ESCAPAD - OFDT)



Graphique 5. Évolution du tabagisme quotidien parmi la population française de 15-75 ans, selon le sexe (source : enquêtes Baromètre santé - Santé publique France)



12. Pasquereau A., Gautier A., Andler R., Guignard R., Richard J.-B., Nguyen-Thanh V., le groupe Baromètre santé 2016 (2017), « [Tabac et e-cigarette en France : niveaux d'usage d'après les premiers résultats du Baromètre santé 2016](#) », Bulletin épidémiologique hebdomadaire, n°12, pp. 214-222.

LES VENTES DE TRAITEMENTS POUR L'ARRÊT DU TABAC CONTINUENT DE CROÎTRE

Pour la troisième année consécutive, les ventes de traitements pour l'arrêt du tabac réalisées en pharmacie augmentent sensiblement en 2017 : on compte 2 726 417 « patients traités »¹³ contre 2 138 868 en 2016, soit 28,5 % de plus à jours constants (graphique 6). Pour la première fois depuis 2000, le nombre de patients traités estimé atteint et dépasse même la barre des deux millions et demi de personnes. Cette évolution, la plus forte depuis la mise sur le marché du Champix® (varénicline) en 2007, est liée à plusieurs événements : la commercialisation mi-novembre 2017 de quatre nouvelles références (gommes Niquitin®), l'augmentation fin 2016 du remboursement forfaitaire des substituts prescrits et le rétablissement de la prise en charge du Champix® par l'Assurance maladie.

Hormis le Zyban® (bupropion), tous les types de traitements pour l'arrêt du tabac voient leurs ventes en « équivalents patients traités » augmenter. Les parts de marché de chacun varient sensiblement en 2017 ; les évolutions détaillées sont les suivantes :

- Les ventes de timbres transdermiques augmentent de 44,7 % (à jours constants) en nombre de patients traités et leur part de marché progresse fortement, à 39,3 % contre 34,9 % en 2016.
- Les ventes de substituts sous forme orale progressent elles aussi, mais dans des proportions bien moindres (+ 17,6 %), en « équivalents patients traités ». Leur part dans les traitements est en baisse de 5 points par rapport à 2016, atteignant 54,8 %.
- Les ventes de Champix®, qui avaient été divisées par 11 depuis le lancement du médicament, doublent par rapport à 2016 (+ 113,6 % à jours constants) et la part de ce médicament dans le marché des traitements augmente sensiblement, passant de 1,9 % à 3,1 %, bien qu'on reste loin du niveau atteint en 2007-2008 (20 %). Avec la fin de son exclusion, en raison de ses possibles effets secondaires¹⁴, de la liste des produits remboursés dans le cadre du sevrage tabagique, le Champix® bénéficie à nouveau de la confiance des professionnels de santé et des patients fumeurs.
- En légère hausse en 2016, les ventes de Zyban® sont reparties à la baisse en 2017 : - 1,1 % en « équivalents patients traités ». La part de marché de ce produit est quasiment nulle (0,3 %).
- Le nombre de patients traités par le biais des inhalateurs augmente de 12,3 % à jours constants par rapport à 2016 et demeure plus élevé que pour le Zyban® : en 2017, ils représentent 13 183 personnes traitées, soit 0,5 % du marché français.
- Le spray buccal de la marque Nicorette®, commercialisé depuis mai 2013, voit ses ventes progresser de 6,0 % par rapport à 2016, avec 54 546 patients traités en 2017 (soit 2,0 % de l'ensemble).

Un système de prise en charge partielle (à hauteur de 50 € par an) des substituts nicotiques prescrits par un médecin ou un(e) sage-femme a été mis en place par l'Assurance maladie en février 2007. Son montant a ensuite été porté à 150 €, d'abord pour certains publics jugés prioritaires (femmes enceintes, jeunes de 20 à 30 ans, patients bénéficiant de la CMU complémentaire et ceux en affection longue durée cancer) en 2015 puis pour l'ensemble des fumeurs à partir de novembre 2016. De trimestre à trimestre¹⁵, les progressions par rapport à 2016 sont manifestes : le nombre de bénéficiaires a quasiment doublé au premier trimestre 2017 (+ 92,6 %, soit 107 140 personnes), il a augmenté de 72,0 % au second trimestre et de 61,7 % au troisième.

Plusieurs raisons peuvent expliquer cette augmentation du nombre de remboursements forfaitaires : l'élargissement de la population bénéficiaire du montant de remboursement maximum et une grande mobilisation des professionnels de santé qui sont plus nombreux et divers (médecins, sages-femmes, chirurgiens-dentistes, infirmiers(ères) et masseurs-kinésithérapeutes) à pouvoir prescrire des traitements depuis la loi de santé 2016. La réintégration du Champix®, qui ne peut être acheté en pharmacie sans prescription, dans la liste des spécialités ouvrant droit à ce remboursement de 150 € joue aussi un rôle important.

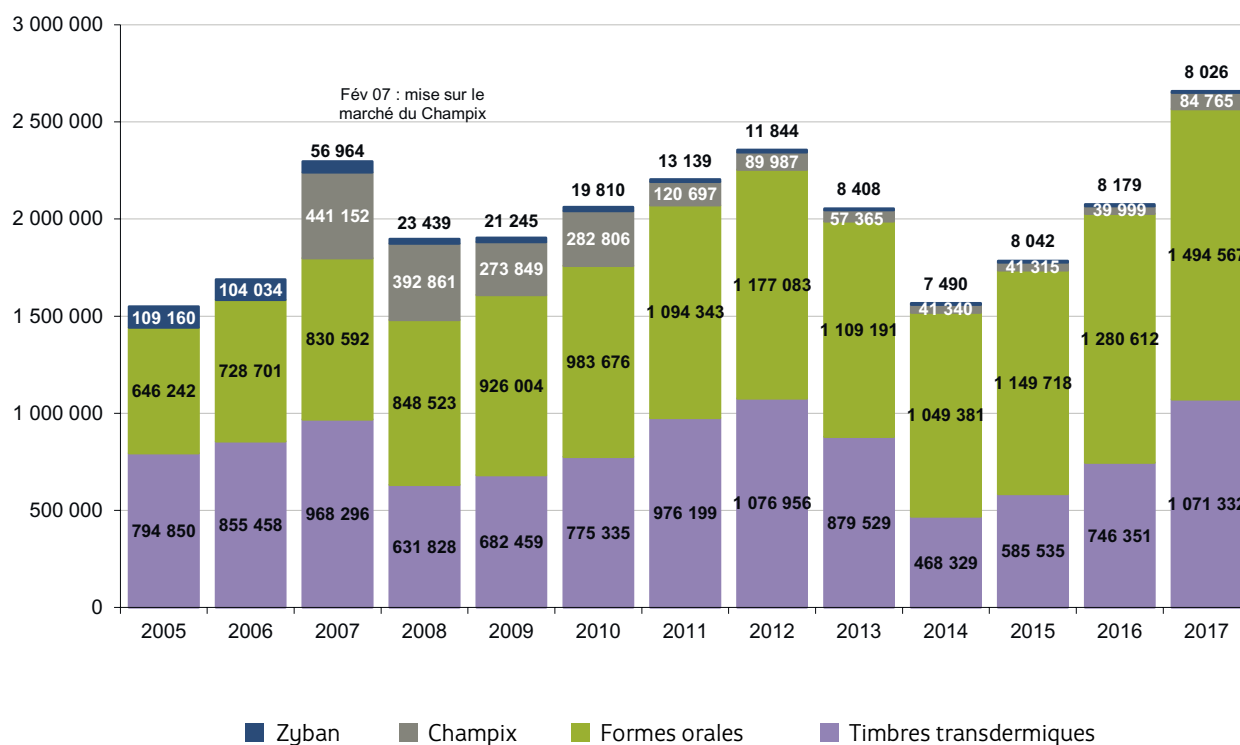


13. On opère une traduction des ventes brutes de ces médicaments en nombre de patients traités. La durée moyenne de traitement est ici estimée à un mois (compte tenu des échecs précoces), soit 60 comprimés de Zyban® ou de Champix®, 30 timbres transdermiques ou 300 formes orales (estimation OFT). Un mois de traitement équivaut à un patient traité.

14. La varénicline est le principal composant actif du Champix® : des effets secondaires du médicament, tels que des problèmes cardiaques et des troubles dépressifs, ont été mis en exergue au début des années 2010, entraînant son déremboursement par l'Assurance maladie. Après plusieurs études réfutant ces soupçons (notamment Kotz D. et al., 2015 et Anthenelli R. et al., 2016), le Champix® a été réintroduit en mai 2017 dans la liste des spécialités ouvrant droit à un remboursement dans le cadre d'un sevrage tabagique.

15. Étant donné que le forfait peut être consommé en plusieurs fois au cours de l'année ou sur deux trimestres consécutifs, l'addition des 4 trimestres n'est pas pertinente car elle entraîne des double-comptes ; il apparaît plus approprié de comparer les chiffres de trimestre à trimestre. Le chiffre global annuel devrait être communiqué par l'Assurance maladie au printemps.

Graphique 6. Ventes de traitements pour l'arrêt du tabac, en équivalents « nombre de patients traités » (source : GERS)



Tabac : le produit psychoactif qui cause le plus de décès prématurés

Le tabac est la substance psychoactive qui entraîne le plus de décès prématurés en France et dans le monde. Il est directement à l'origine de broncho-pneumopathies chroniques obstructives (BPCO), de cancers (poumon et voies aérodigestives supérieures, vessie, etc.), de diverses maladies respiratoires et cardio-vasculaires... bien qu'il ne soit jamais le seul facteur de risque de ces pathologies.

Pour l'année 2013, le nombre annuel de décès attribuables au tabagisme a été estimé à 73 200¹⁶, soit 13 % de la mortalité métropolitaine, avec une nette prédominance masculine (55 700 décès, soit 76 %), qui s'est toutefois nettement estompée par rapport au début des années 2000. Le cancer du poumon compte pour un peu moins de quatre décès sur dix liés au tabac parmi les hommes et un tiers parmi les femmes.

Concernant la morbidité, les estimations sont plus parcellaires. Santé publique France a toutefois mené récemment une analyse des données du Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI) dans le but d'évaluer le nombre d'hospitalisations pour maladies cardio-vasculaires (MCV, en diagnostic principal) attribuables au tabac en France¹⁷.

En 2015, on estime ainsi qu'environ 288 000 hospitalisations pour MCV étaient attribuables au tabac (206 000 séjours pour les hommes et 82 000 pour les femmes). Cela représente 29 % des séjours pour MCV parmi les hommes et 17 % parmi les femmes. L'impact du tabagisme sur les hospitalisations pour MCV parmi les moins de 65 ans est particulièrement important : jusqu'à 50 % des séjours seraient attribuables au tabagisme.

16. Bonaldi C. et al. (2016), « Les décès attribuables au tabagisme en France. Dernières estimations et tendance, années 2000 à 2013 », Bulletin épidémiologique hebdomadaire, Saint-Maurice, pp.528-540.

17. Bonaldi C., Moutengou E., Pasquereau A. et Olié V. (2017), « Estimation du poids du tabagisme dans le fardeau des maladies cardio-neuro-vasculaires en France », Journées EMOIS 2017, 23-24 mars, Nancy.

LE RECOURS AU DISPOSITIF TABAC INFO SERVICE AUGMENTE FORTEMENT, RENFORCÉ PAR LA 2^E ÉDITION DE #MOISSANSTABAC

En 2017, 48 659 appels concernant l'arrêt du tabac ont été traités en premier niveau¹⁸ par la ligne téléphonique Tabac info service (TIS), un chiffre en nette augmentation par rapport à 2016 (+ 18,5 %) qui permet de renouer avec le niveau record de la période 2010-2012. Parallèlement, le nombre d'appels traités par les tabacologues du dispositif continue de dépasser celui du 1^{er} niveau, avec 51 876 appels, soit 15,4 % de plus qu'en 2016. La stratégie de rappel systématique des fumeurs six mois après leur premier entretien avec un tabacologue, destinée à améliorer leur suivi, contribue à cette évolution (un appel sur sept en plus).

Par ailleurs, le site www.tabac-info-service.fr a reçu 3 890 300 visites, soit une hausse de 11 % par rapport à 2016. Pour s'adapter au recours croissant au smartphone, Santé publique France et la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAM-TS) ont lancé en septembre 2016 une nouvelle version de l'application mobile, téléchargée 385 000 fois en 2017.

Ces recours à [Tabac info service](#) (ligne téléphonique et application), et leur saisonnalité, sont fortement dépendants des campagnes de prévention mises en œuvre par les pouvoirs publics (en l'occurrence Santé publique France). À ce titre, l'année 2017 est marquée par deux temps forts : mai-juin (à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac) et octobre-novembre avec l'opération #MoisSansTabac.

Lancée en novembre 2016 à l'initiative du ministère de la Santé, de la CNAM-TS et de Santé publique France, #MoisSansTabac a été reconduit en novembre 2017. Ce défi collectif d'arrêt du tabac pendant au moins un mois s'est appuyé encore cette année sur une vaste campagne média (télévision, affichage, radio, web et mobile) mais aussi des actions de proximité mises en œuvre par des partenaires nationaux ou régionaux (agences régionales de santé, associations, entreprises, hôpitaux, etc.), et l'implication des professionnels de santé. Les principaux vecteurs de cette opération sont le site Internet, sur lequel 158 155 fumeurs se sont inscrits (ils étaient environ 180 000 en 2016), et les réseaux sociaux, avec notamment la page Facebook¹⁹ dédiée à #MoisSansTabac, suivie par plus de 100 000 personnes.

À la ligne Tabac info service s'ajoutent les appels reçus par les lignes Drogues info service, Alcool info service, Écoute cannabis et Joueurs info service, gérées par Santé publique France. En 2017, ces trois lignes n'ont toutefois reçu que 913 sollicitations citant le tabac.

18. La ligne Tabac Info Service dispose de 2 niveaux de traitement des appels. Le premier adresse de la documentation, répond à des questions simples sur le tabac, et organise la prise de rendez-vous avec les tabacologues, qui assurent le niveau 2. Ces derniers accompagnent les fumeurs sur plusieurs entretiens dans leur arrêt du tabac.

19. <https://www.facebook.com/Tabac-info-service-664008670433969/?ref=ts>

CONCLUSION

L'année 2017 a été marquée par une mesure symbolique très forte même si elle n'avait pas vocation à avoir un impact direct et immédiat sur les ventes : le paquet neutre. Toutefois, la tendance à la baisse des ventes officielles de tabac observée en 2016 se confirme en 2017. La récente revalorisation des prix n'est cependant pas suffisante pour réduire sensiblement les volumes de tabac vendus dans le réseau buraliste français, qui apparaissent relativement stables depuis 2014. Il est probable que les effets des hausses de prix de novembre 2017 soient plus perceptibles en 2018, renforcés par l'augmentation de l'ordre de un euro pour le paquet de 20 cigarettes et de deux euros pour le tabac à rouler qui interviendra en mars prochain.

Ce recul des ventes dans le réseau buraliste ne semble pas plus qu'en 2016 lié à un accroissement des achats transfrontaliers : ceux-ci apparaissent au minimum stables voire même en diminution, particulièrement à la frontière avec la Belgique où les ventes de cigarettes progressent, à l'inverse de la tendance nationale, signe d'une relocalisation des achats du côté français de la frontière.

Le net recul des ventes de tabac à rouler constitue un point marquant de l'année 2017, alors qu'elles avaient largement progressé durant les quinze dernières années, en raison d'une fiscalité avantageuse pour ce produit. À l'inverse, les ventes des autres types de tabac, dont la taxation est très inférieure à celle des cigarettes et du tabac à rouler, restent stables après plusieurs années de baisse, laissant peut-être présager un report de la consommation de certains fumeurs notamment vers les cigarillos.

Comme en 2016, tous les indicateurs relatifs à l'arrêt du tabac vont dans le sens d'une amélioration, avec des ventes de traitements d'aide à l'arrêt qui atteignent un niveau record, grâce au remboursement plus important des substituts nicotiniques prescrits. Par ailleurs, le dispositif Tabac info service est de plus en plus sollicité, dans un contexte de mobilisation importante autour de la deuxième édition de #MoisSansTabac.

Concernant les prévalences tabagiques, l'évolution chez les adolescents de 17 ans confirme de façon nette celle observée parmi les lycéens français en 2015. Elle résulte probablement des évolutions législatives et sociétales à l'œuvre depuis une décennie (interdiction de vente aux mineurs et de fumer dans les lieux publics, dénormalisation du tabac, paquets neutres aux avertissements sanitaires agrandis, etc.). L'étude ARAMIS²⁰ a en effet mis en exergue l'image fortement dégradée du tabac auprès des nouvelles générations, bien plus que pour leurs aînées, liée aux politiques anti-tabac intensives. Néanmoins, dans l'ensemble de la population, le tabagisme est resté stable, à un niveau élevé, depuis 2010. Il est possible que la baisse de la consommation chez les jeunes et les indicateurs relatifs à l'arrêt en hausse constituent des signes avant-coureurs d'une baisse générale de la consommation, stimulée par la perspective d'un paquet de 20 cigarettes à 10 euros en 2020.

20. Obradovic I. (2017), « Représentations, motivations et trajectoires d'usage de drogues à l'adolescence », Tendances, OFDT, n° 122, 8 p.

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

► Le Tableau de bord mensuel tabac

Depuis avril 2004, l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) réunit au sein d'un « tableau de bord tabac » plusieurs indicateurs clés, sur un rythme mensuel mais dont la publication est devenue trimestrielle. Cet outil permet de suivre l'évolution du phénomène du tabagisme en France, en complément des enquêtes ou autres statistiques produites dans le domaine.

Destiné à l'origine aux pouvoirs publics, désireux d'évaluer l'impact des mesures mises en œuvre, ce récapitulatif permet aussi de mettre à la disposition de tous, institutionnels, associations ou grand public, des données jusque-là plus confidentielles.

Les chiffres de ce tableau de bord sont réunis grâce à :

■ la Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) pour les livraisons de tabac aux débiteurs de France métropolitaine, pour les prix de vente au détail des cigarettes et du tabac à rouler (publiés au Journal officiel après homologation des ministères du Budget et de la Santé) et leur taux d'imposition, et pour les saisies de tabac (données annuelles) ;

■ le Groupement pour l'élaboration et la réalisation de statistiques (GERS) pour les ventes de substituts nicotiniques aux officines – hors hôpitaux – par les grossistes répartiteurs ;

■ Santé publique France (ex-Institut national de prévention et d'éducation pour la santé) pour le nombre d'appels téléphoniques à la ligne spécialisée Tabac Info Service (TIS), pour les visites et inscriptions au coaching sur le site Internet dédié et via l'application pour téléphone mobile, et pour la couverture et le budget de ses campagnes média (télévision, radio, affichage, presse, média interactifs).

Les chiffres du mois et le récapitulatif des données sont accessibles [ici](#). Trois graphiques permettent en outre de visualiser les variations mensuelles des ventes de cigarettes et de tabac à rouler, et des ventes de substituts nicotiniques, pour les comparer aux variations mensuelles des années précédentes. Ces figures ne sont pas reproduites ici mais le lecteur pourra s'y reporter utilement.

► Le Baromètre santé 2016

Le Baromètre santé est une enquête régulièrement menée en France depuis 1992 sous la direction de l'INPES, devenu Santé publique France, représentative de la population âgée de 15 à 75 ans. Le terrain du Baromètre santé 2016 s'est déroulé du 8 janvier au 1^{er} août 2016, auprès d'un échantillon représentatif de 15 216 individus résidant en France métropolitaine et parlant français.

Cette enquête s'intéresse à l'ensemble des comportements de santé mais les principaux thèmes abordés pour cette édition étaient la vaccination, la santé sexuelle, la contraception et le dépistage du VIH et des hépatites virales. Elle comprenait toutefois un volet tabac/cigarette électronique permettant de connaître les fréquences d'usage.

► L'enquête ESCAPAD 2017

Depuis 2000, l'enquête ESCAPAD interroge de façon anonyme, à partir d'un questionnaire auto-administré, des jeunes âgés de 17 ans durant la Journée défense et citoyenneté (JDC). Tous ceux convoqués à la JDC durant la période d'enquête, du 13 au 25 mars en 2017 (hormis pour la Corse, la Guyane, Mayotte et la Nouvelle Calédonie, afin de garantir un échantillon suffisant), sont inclus. Au total, 224 des 232 centres ont participé à l'enquête, soit 41 530 jeunes de 17-18 ans dont 39 115 en métropole.

Elle vise prioritairement à quantifier la consommation de drogues, licites et illicites, dans la population adolescente, mais interroge aussi les jeunes sur leur santé générale.

Remerciements

À Julie-Émilie Adès, Julien Morel d'Arleux et Christophe Palle.

À Fabienne Thomas et Anna Mercier (Santé publique France) pour leur relecture attentive.

Observatoire français des drogues et des toxicomanies



www.ofdt.fr

3, avenue du Stade de France
93218 Saint Denis La Plaine Cedex
France
Tel. : + 33 (0)1 41 62 77 16
ofdt@ofdt.fr

Maquette : Frédérique Million (OFDT)

Photographies : © Tarzhanova / © Igor Korionov / © karnauhov / © librakv / © dalaprod / © DoraZett.com - Fotolia.com / © Frédérique Million (OFDT)